

BRUNSWICK SOCIETE D'AVOCATS CONSEIL DE YOOJI LORS DE SA LEVEE DE FONDS DE 4 MILLIONS D'EUROS

Le spécialiste de la production de portions surgelées bio pour bébés réalise une nouvelle levée de fonds de 4 millions d'euros notamment auprès de Danone Manifesto Ventures et de ses actionnaires historiques, Caravelle et Capagro.

Fondée en septembre 2012 par Philippe Briffault et Frédéric Ventre, Yooji propose une vingtaine de références bio – purées, légumes, viandes ou encore poissons hachés, sans sel et sans additifs – sous la forme de galets, dans des emballages refermables, permettant aux parents de composer à l'envie des plats personnalisés pour leur bébé.

La société, basée à l'Agropole - zone industrielle consacrée à l'agro-alimentaire d'Agen, emploie quelque 40 personnes. Sa gamme est distribuée dans plus de 600 points de vente ou de retrait sur tout le territoire français (grandes surfaces et magasins bio) et sur plusieurs sites de vente à distance.

Réalisant une nouvelle levée de fonds, Yooji entend étoffer son offre, étendre son réseau de distribution et renforcer ses équipes, avec le soutien de deux de ses actionnaires historiques Caravelle (groupe familial industriel diversifié) et Capagro (fonds de capital-investissement français dédié à l'innovation dans l'agriculture et l'agroalimentaire) et de Danone Manifesto Ventures, structure d'investissement et d'incubation de Danone.

Pour cette levée de fonds, Yooji était accompagnée par l'équipe bordelaise de Brunswick Société d'Avocats, représentée par Sébastien Péronne, Avocat associé, conseil de la société depuis sa création. Cette opération témoigne une nouvelle fois de la capacité du cabinet à accompagner ses clients sur le long terme et dans le cadre de levées de fonds structurantes pour leur développement.

Conseils et intervenants de l'opération

Conseil juridique Yooji : Brunswick Société d'Avocats (Sébastien Péronne)

Conseils juridiques investisseurs : Vigüé Schmidt & Associés (Fabrice Veverka, Olivier Peronnau), Chammas & Marcheteau (Lola Chammas, Jérôme Chapron), Avok (Eric Delattre)

Conseil du Management : Chouraqui Avocats (Jérémy Chouraqui)

Commissaire aux comptes de la Société : KPMG (Xavier Borotra, Aurélie Lalanne)

Commissaire aux avantages particuliers : Bruno Lestage

Contact Cabinet :

Sébastien Péronne
Avocat associé
Tél. : +33 5 56 11 57 94
speronne@brunswick.fr

Contact Presse :

Cyril Rocca
Sachinka
Tél. : +33 1 77 35 70 32
c.rocca@sachinka.com

A propos de Brunswick Société d'Avocats

Créé en 1989, le cabinet, présent à Paris et à Bordeaux, accompagne ses clients - entreprises innovantes, PME-ETI françaises et internationales, cotées ou non et leurs dirigeants, investisseurs financiers et industriels - dans leur quotidien et dans leur développement. Ses équipes interviennent en droit des sociétés, fusion-acquisition, capital-investissement, droit des contrats commerciaux, droit immobilier, droit boursier et marchés de capitaux, droit fiscal, droit social, droit de la propriété intellectuelle et des technologies de l'information, droit des entreprises en difficulté et du contentieux du droit des affaires. www.brunswick.fr

Brunswick Société d'Avocats est un membre actif du réseau international d'avocats GESICA.
